



Kruger

Division Forêts et Produits forestiers / Forests and Wood Products Division

Scierie Manic

171

DA17

Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc.

MRC Manicouagan

6211-05-009

Ragueneau, le 9 décembre 2002

Madame Claudette Journault
Présidente
Commission d'enquête du BAPE
Projet d'accès à l'île René-Levasseur par Kruger – Scierie Manic

**Objet : Sylviculture écosystémique
 Coupe de rétention**

Madame la Présidente,

Vous trouverez ci-après la réponse de la société Kruger à la demande de la Commission concernant la sylviculture écosystémique et les coupes avec rétention variable sur le territoire de l'île René-Levasseur.

Afin de maintenir une biodiversité sur l'île René-Levasseur, Kruger, Scierie Manic a mis sur pied une stratégie d'aménagement écosystémique. Cette approche, fondée sur une planification par bassins versants, permet de prescrire le type de traitement sylvicole approprié afin de maintenir les différents habitats.

Ainsi, la coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et la coupe avec protection de la haute régénération (CPHR) sont favorisées. En raison de la structure naturelle des peuplements, ces types d'aménagement permettent de maintenir, sur 70 % du territoire, un couvert forestier variant de 3 à 7 mètres de hauteur. Après la récolte, au moins 1000 tiges à l'hectare de haute régénération demeurent en place. Cette régénération naturelle formera, sans aucune intervention, le peuplement d'avenir.

Ces techniques de récolte, axées sur la protection intégrale de la régénération, contribuent également à protéger les chicots feuillus de forte dimension. Grâce à l'utilisation de machineries multifonctionnelles permettant de réduire les déplacements dans les secteurs de récolte, la régénération ainsi que les arbres morts sont plus facilement conservés. De plus, en forêt mature, une forte présence de chablis peut être observée, ce qui occasionne des trouées naturelles. Sur ces parterres, les arbres morts en décomposition sont laissés en place, ce qui contribue à maintenir la diversité biologique associée aux débris ligneux.

3100, chemin d'Auteuil, case postale 400, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
Téléphone : (418) 567-4114 • Télécopieur : (418) 567-9559

Bureau des ventes / Sales Office - 3285, chemin Bedford, Montréal (Québec) Canada H3S 1G5
Téléphone : (514) 343-3232 • Télécopieur : (514) 343-3210



Kruger

Division Forêts et Produits forestiers / Forests and Wood Products Division

Scierie Manic

Outre le territoire forestier improductif, certaines superficies sont ou seront retranchées du calcul de possibilité forestière. Ces superficies sont soustraites de toutes interventions forestières. Pour l'Île René-Levasseur, cela représente environ 536 km². Cette superficie comprend : les aires protégées, les bandes riveraines de 20 mètres (ruisseaux permanents, rivières et lacs) et de 60 mètres (réservoir et aires protégées), les îlots peu productifs (pessières à cladonies) ainsi que les secteurs jugés difficiles pour la réalisation d'activités forestières (terrains accidentés).

Donc, une partie non négligeable d'arbres matures et de forêt en régénération sera laissée en place, ce qui permettra de maintenir la diversité des habitats forestiers.

En espérant avoir répondu avec satisfaction à votre demande, nous vous prions d'accepter, madame la Présidente, nos plus sincères salutations.



Christine Dionne
Coordonnatrice des communications
Kruger, Scierie Manic